



SPASEEN-FO

*Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Éducation Nationale*

Montreuil,
le 01 septembre 2016

Le Pass
Éducation permet à
leur détenteur
d'accéder
gratuitement aux
collections
permanentes de plus
de 160 musées et
monuments
nationaux.

6 – 8, rue Gaston Lauriau
93 513 MONTREUIL CEDEX
Email : spaseen@fo-fnecfp.fr
Site : <http://www.spaseenfo.fr>

Pass Education : un tout petit pas vers la Culture pour tous.

Réservé jusqu'à présent aux seuls enseignants, du public, comme du privé..., en activité devant élèves, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en a annoncé l'extension à compter de janvier 2017 à tous les membres des équipes éducatives des écoles et établissements scolaires.

Si cela répond à notre revendication, la décision de Najat Vallaud-Belkacem ne la satisfait que partiellement.

Les personnels administratifs des collèges et lycées pourront enfin en bénéficier. Mais les agents en poste dans les rectorats, DSDEN, circonscriptions et autres structures, en sont toujours exclus.

FO a toujours revendiqué son extension à tous les agents du ministère.

Cette mesure apparaît un peu mesquine, alors même que les personnels du ministère ne bénéficient d'aucun Comité d'Entreprise, d'aucune Action Sociale digne de ce nom, alors que les traitements sont revalorisés au rabais.

Permettre un plus large accès à la Culture aurait été un signe apprécié par tous les agents.

Mais cela, selon le cabinet de la ministre, a un coût. Qui peut croire qu'étendre le PASS Education à quelques milliers d'agents en plus mettrait en danger les finances de l'Etat... ?

Dans tous les cas, ouvrir un nouveau droit n'entre pas dans les cases de la politique d'austérité menée par le gouvernement.

Le SPASEEN-FO va interpeller une nouvelle fois la ministre pour que l'extension soit pour tous les agents du ministère qui tous contribuent à la même mission : assurer un enseignement national de qualité, sur tout le territoire.

Stop à l'austérité 

www.force-ouvriere.fr